

Baccalauréat général et technologique – année 2021
**Calendrier des épreuves pour les candidats individuels, des établissements du privé hors contrat
d’association avec l’Etat et scolarisés au CNED réglementé**
Mise à jour au 30 MAI 2021

La situation étant susceptible d’évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement le site.

Epreuve	Date
Épreuve ponctuelle d’EPS	les 27 et 28 mai
Épreuve ponctuelle pour l’enseignement de spécialité suivie uniquement en première (EDS) ¹	écrit le 31 mai oral à partir du 4 juin.
Épreuve commune écrite d’histoire-géographie	le 2 juin au matin
Épreuve commune écrite de mathématiques (voie technologique) ou d’enseignement scientifique (voie générale)	le 3 juin au matin
Épreuve commune de LVA	écrit le 2 juin après midi et oraux les 21, 25 et 26 mai
Épreuve commune de LVB	écrit le 3 juin après midi et oraux les 21, 25 et 26 mai
Épreuve commune écrite de LVA – LVB rares	Écrits le 31 mai
Épreuve commune orale de LVA - LVB rares	Oraux : à partir du 18 mai.
Épreuves terminales pour les 2 enseignements de spécialité suivis en terminale (EDS)	écrits du 7 au 9 juin (voir le détail du calendrier sur le site du bulletin officiel de l’éducation nationale) et oraux entre le 9 et le 16 juin 2021 inclus.
Épreuves d’évaluation orale d’enseignement technologique en langue vivante A (dans la voie technologique seule)	Les 21, 25 et 26 mai
Epreuve ponctuelle orale pour l’option LCA (langues et cultures de l’Antiquité)	15 juin
Épreuve écrite anticipée de français	le 17 juin après midi
Épreuve orale anticipée de français	du 28 juin au 2 juillet
Épreuve écrite de philosophie	le 17 juin matin
Épreuve orale terminale (dite Grand Oral)	du 21 juin au 25 juin

Pour savoir quelles épreuves vous concernent, merci de vous reporter aux documents disponibles sur le site internet du rectorat, au dessous du présent calendrier.

Publication des résultats du 1^{er} groupe : le 6 juillet, épreuves du 2nd groupe : du 7 au 9 juillet, publication des résultats du 2nd groupe : le 9 juillet. Session de remplacement pour les candidats absents et sur présentation d’un justificatif d’absence : du 6 au 13 septembre 2021.

¹ Attention : cette épreuve concerne les candidats aux épreuves de première pour l’année 2020-2021, les candidats âgés d’au moins 20 ans en 2021 présentant toutes les épreuves en 2021 et les candidats individuels de 1^{ère} de 2021-2020 n’ayant aucune note pour cette EDS. Pour mémoire, les candidats inscrits en établissement privé hors contrat en classe de première en 2019-2020 ont bénéficié des notes de bulletin scolaire et ne seront en principe pas convoqués dès lors qu’ils ont pu être évalués l’an passé.